



Communiqué de presse

Le WWF, Orbe et Orllati créent le 1er quartier durable OPL de Suisse

Résultat d'une collaboration fructueuse entre les autorités locales, le WWF et le Groupe Orllati, le premier quartier One Planet Living (OPL) de Suisse verra le jour dès 2020 sur la commune d'Orbe. Lancé en 2004 par le WWF, le programme OPL vise à créer un réseau mondial de villes durables et modernes. Le permis de construire pour la première phase du quartier sera mis à l'enquête publique le 2 septembre 2017. Les travaux pourraient débuter au printemps 2018 pour une inauguration début 2020.

Orbe, le 31 août 2017 – Du 2 septembre au 2 octobre 2017, la commune d'Orbe va mettre à l'enquête publique la première étape du quartier Gruvatiez, lequel intègre un concept avant-gardiste pour la protection de l'environnement. Il s'agit du programme One Planet Living (OPL), lancé en 2004 par le WWF et destiné à créer un réseau mondial de villes durables et modernes. L'appellation OPL a pour objectif de :

- a. réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- b. générer activement de la biodiversité sur le quartier,
- c. diminuer l'empreinte écologique de l'alimentation et assurer une mixité et une convivialité sociale à travers de véritables projets de quartier.

Les critères du label OPL sont particulièrement stricts. Pas moins de 170 actions réunies dans un « Plan d'actions de durabilité » (PAD) permettront d'atteindre des objectifs exigeants dans dix domaines clés qui constituent les « 10 Principes OPL » :

1) zéro carbone, 2) zéro déchets, 3) transports durables, 4) matériaux locaux et durables, 5) alimentation locale et durable, 6) gestion durable de l'eau, 7) habitats naturels et biodiversité, 8) culture et patrimoine, 9) équité et partenariats locaux, 10) qualité de vie et bien-être. Un contrôle des performances sera effectué par un organisme indépendant afin de garantir la réalisation des objectifs chiffrés.

La démarche OPL a pour particularité de s'étendre à l'ensemble d'un quartier et pas seulement à un bâtiment ni à un seul groupe de bâtiments. Autrement dit, l'appellation OPL ne se contente pas de fixer des objectifs écologiques pour la phase de construction d'un quartier, mais également pour la phase ultérieure de son exploitation, c'est-à-dire de son utilisation par ses habitants.

Le WWF, la commune d'Orbe et le Groupe Orllati ont signé le 27 juin 2017 une Convention d'implémentation de la méthode OPL par laquelle ils s'engagent à respecter le « Plan d'actions de durabilité » et à mettre en œuvre toutes les mesures permettant d'atteindre les « 10 Principes OPL ». Cette convention fait partie intégrante du permis de construire mis à l'enquête publique.

Dans cette première phase, le quartier Gruvatiez comptera 226 logements et des commerces de proximité (Migros, Denner, restaurant, pharmacie, etc.). Deux-tiers des logements seront mis en location, le reste mis en vente, le tout à des loyers et prix abordables pour la classe moyenne. Un espace polyvalent de 75 m² sera gracieusement mis à la disposition de l'Association des habitants pour organiser et animer la vie du quartier. Tous les logements sont prévus pour être facilement adaptables aux habitants à mobilité réduite. L'auteur du projet est le bureau Fehlmann Architectes.

Images 3D (Copyright Fehlmann Architectes) et documents : [Dropbox](#).

Contacts

WWF : Catherine Martinson, Cheffe du Programme régional, Membre de la Direction du WWF Suisse, 079 360 56 75, catherine.martinson@wwf.ch

Intégrateur OPL : François Rebetz, Urbaniste, 078 605 42 02, francois.rebetz@geapartners.ch

Orbe : Henri Germond, Syndic d'Orbe, 079 201 98 07, henri.germond@orbe.ch

Groupe Orllati : Robert Ischer, CEO Orllati Real Estate, 079 823 09 55, ri@orllati.ch